



# Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

## Primes de fin d'année : une vaste fumisterie

Après les précédentes « répartitions » de primes de novembre 2014 faite à l'approche des élections professionnelles de 2014, puis de novembre 2016 à l'approche des élections présidentielles, voilà que l'administration procède à une nouvelle attribution de primes qui est une nouvelle provocation et **une véritable manœuvre visant à diviser les agents entre eux et à favoriser les organisations catégorielles !**

**Diviser les agents entre eux**, c'est toujours le but recherché par l'administration. En traitant différemment les fonctionnaires, le ministère joue la division, ce qui est bien pratique à l'approche des élections professionnelles de 2018. Cette volonté apparaît clairement au vu des montants :

=> 100€ bruts pour les catégories C. La mensualisation à compter de 2018 donnera un montant de 6,8€ nets par mois... Belle reconnaissance !

=> aucune prime de fin d'année pour les SA (contrairement à 2016), manque de reconnaissance total pour le travail qu'ils effectuent notamment dans les SAR ;

=> 140€ bruts pour les greffiers. La DSJ tente de justifier le montant de cette prime en raison d'un prétendu « gain » de 700€ en moyenne dû au rattrapage PPCR. Ce qui est faux comme chacun pourra le constater sur sa fiche de paye. De plus la DSJ brouille les pistes en mélangeant sciemment indemnitaire et indiciaire. ;

=> 500€ bruts pour les B chefs de greffe et les greffiers fonctionnels. Le but est ici d'essayer d'attirer vers les postes peu demandés de greffiers fonctionnels. Ainsi la dernière campagne de recrutement a été un échec retentissant : sur les 214 postes proposés 46% étaient à republier !

=> 500 à 700€ bruts pour les attachés ;

=> 1 000€ bruts pour les directeurs.

De plus, **l'administration exclut complètement plusieurs agents du dispositif** à savoir les stagiaires externes et les stagiaires en détachement dans les corps de greffiers ou de directeurs, les derniers ne percevant que la prime de leur catégorie d'origine.

Enfin, si une telle enveloppe est disponible, c'est bien la preuve que la DSJ a fait des économies grâce à la réforme statutaire de 2015 qui a permis :

=> **une casse de la grille des greffiers**, notamment de celle du grade principal (l'entrée dans ce grade se faisant à 31 points d'indice en moins qu'initialement) ;

=> **un reclassement défavorable aux lauréats du C en B** : « gain » de 5 à 14 points d'indice lors du reclassement au lieu de 30 à plus de 100 points d'indice avant la réforme ;

=> **la suppression de postes de A au profit de B fonctionnels.**

Si d'aucuns revendiquent cette prime (avant de finalement reculer), pour notre part nous nous insurgons contre. Nous sommes favorables à une répartition égale de l'enveloppe entre tous les agents !

Enfin nous rappelons que le pouvoir d'achat des fonctionnaires est en forte diminution depuis les années 2000 (-14%) et que cette prime ne compense en rien les pertes que nous subissons.

**RAPPEL DES REVENDICATIONS DE LA CGT :**

=> la reconstruction de l'ensemble des grilles des fonctionnaires en partant des catégories C. Le tableau ci-dessous synthétise nos revendications pour les recrutements et le déroulé de carrière au sein de notre ministère. ;

=> un alignement de la grille des greffiers sur celle des CPIP. Ce corps où la CGT est majoritaire a obtenu le passage en catégorie A pour janvier 2018 (reporté en 2019) ;

=> l'indexation des grilles indiciaires sur le coût de la vie, comme pour le SMIC ;

=> l'alignement de l'indemnitaire des fonctionnaires sur celui des magistrats ;

Catégorie	Objectif de la CGT		Grille actuelle	
	Début de grille	Fin de grille	Début de grille	Fin de grille
<b>C sans qualification</b>	1 SMIC	2,4 SMIC	1 SMIC	1,4 SMIC
<b>C par concours niveau CAP-BEP</b>	1,2 SMIC	2,4 SMIC	1 SMIC	1,4 SMIC
<b>B niveau Bac</b>	1,4 SMIC	2,8 SMIC	1,01 SMIC	1,82 SMIC
<b>B niveau Bac+2</b>	1,6 SMIC	3,2 SMIC	1,06 SMIC	1,82 SMIC
<b>A niveau Bac +3</b>	1,8 SMIC	3,6 SMIC	1,19 SMIC	2,54 SMIC (2e grade) 3,13 SMIC (3e grade)

Paris le 16 novembre 2017

Schéma démontrant la baisse de notre pouvoir d'achat :

